



Dossier à remplir en CAPITALES, merci.

Affectation à TITRE DEFINITIF 2016/2017

En établissement

T.Z.R

Nom de l'établissement :

.....

Affectation à TITRE PROVISoire 2016/2017

Discipline : Code :

Nom de naissance : Prénom :

Nom d'usage : Date de naissance :

Adresse :

Code postal : Commune :

Tél.Fixe : Portable :

@ personnel (pas ac-//.fr) :

Titulaire Stagiaire

(Remplir obligatoirement tous les items)

AE

Agrégé

Certifié

P.EPS

PLP

CE.EPS

CPE

Copsy

Dir.CIO

Mouvement :

INTRA-ACADEMIQUE et/ou **SPÉCIFIQUE**

Retournez ce dossier aux élus CAPA, accompagné impérativement de la confirmation de demande de mutation et pièces justificatives essentielles.

Dossier mutation

INTRA 2017

Académie de Besançon

ELUS-ES CAPA

elus.cgteducation.besancon@gmail.com

Nicolas Journot – Sandrine Cadon

Cgt-Éduc'action, 115 rue Battant 25000 BESANCON.

Dans quel cadre faites-vous votre demande ?

Dans le cadre du mouvement intra académique votre dossier sera examiné par un groupe de travail académique chargé de vérifier la conformité de vos vœux et de votre barème.

GT
à partir
du 15 mai 2017

Pour toute réclamation concernant votre barème vous devrez vous adresser au Rectorat.

Prendre contact avec les élus-es paritaires de la cgt Éduc'action de l'académie afin qu'ils puissent défendre votre dossier.

NOTES

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Convenance personnelle | <input type="checkbox"/> MCS Rentrée 2017 |
| <input type="checkbox"/> Rapprochement conjoint | <input type="checkbox"/> Réintégration |
| <input type="checkbox"/> Rapprochement de la résidence de l'enfant | <input type="checkbox"/> Détachement |
| <input type="checkbox"/> Au titre du Handicap | <input type="checkbox"/> Reconversion |
| <input type="checkbox"/> Mutation simultanée (<i>uniquement pour entrants MVT Inter</i>) | |

Situation administrative

Position :

- | | | |
|--|---|------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Activité | <input type="checkbox"/> Congé de formation | <input type="checkbox"/> CLM |
| <input type="checkbox"/> Stage de reconversion | <input type="checkbox"/> Congé parental | <input type="checkbox"/> CLD |
| <input type="checkbox"/> Détachement | <input type="checkbox"/> Disponibilité | |
| <input type="checkbox"/> Autre, précisez | | |

Si fonctionnaire titulaire hors Éducation nationale :

Préciser ministère, corps ou service :

Académie d'exercice :

Service dans l'Éducation nationale :

- **Titulaire**, date de titularisation :
Ancienneté dans l'affectation définitive (y compris 2016/2017).....
Échelon au 31.08.2016 (promotion) :
- **Stagiaire**, Échelon au 01.09.2016 (reclassement) :

Situation de famille au 1^{er} septembre 2016

Situation : Célibataire Marié-é ou pacsé-e Concubinage avec enfant-s

Nombre d'enfant-s à charge de moins de 20 ans au 01.09.2017 :

Enfant à naître (*certificat de grossesse ou attestation de reconnaissance anticipée*)

Conjoint-e :

Profession : En activité : OUI NON

Stagiaire Éducation nationale Stagiaire Fonction publique

Adresse :

Code postal : Commune :

Année-s de séparation au 01.09.2017

En activité :

Du au Du au

Du au Du au

Du au Du au

En congé parental, ou en disponibilité pour suivre le conjoint :

Du au Du au

Du au Du au

Du au Du au

Total des années prises en compte :

Vœux et Barèmes

1.

2.

3.

4.

5.

6.

7.

8.

9.

10.

11.

12.

13.

14.

15.

16.

17.

18.

19.

20.

Calcul de votre barème

1. Demandes relevant d'une priorité au titre de l'article 60.

SITUATION FAMILIALE au 01.09.2016

RAPPROCHEMENT CONJOINT	200,2 pts	Vœux DPT, ZRD
<i>PACS : obligatoire imposition commune</i>	125,2 pts	Vœux GEO
	75,2 pts	Vœux COM, ZRE
ENFANT A CHARGE de moins de 20 ans aux 01.09.2016		
Bonification au titre du rapprochement de conjoint ou de la résidence de l'enfant.	75 pts	
ANNÉES DE SÉPARATION		
- En activité	50 pts pour 1 an 100 pts pour 2 ans 150 pts pour 3 ans et +	Vœux DPT, ZRD, ACA, ZRA
- En congé parental ou en disponibilité	25 pts pour 0,5 an 75 pts pour 1,5 an 125 pts pour 2,5 ans	
PERSONNELS HANDICAPÉS	1000 pts	Vœux GEO
Candidat BOE	100 pts (non cumulables)	Tous vœux.
AFFECTATION EN ÉDUCATION PRIORITAIRE		
Demande volontaire REP+	500 pts	Vœu ETB rang n°1
Services effectués en établissement Rep+, Rep ou relevant de la politique de la ville	320 pts , Rep+ ou ETB relevant de la politique de la ville pour 5ans et + 190 pts , Rep 5 ans et +	Vœux ETB, COM, GEO, DPT, ACA
DISPOSITIF TRANSITOIRE, ETB PRÉCÉDEMMENT CLASSE APV Ancienneté de poste dans l'ETB au 31.08.2016 - Rep + et relevant de la politique de la ville	90 pts pour 1 ou 2 ans 190 pts pour 3 ans 230 pts pour 4 ans 320 pts pour 5 à 7 ans 500 pts pour 8 ans et +	
- Rep et Non classé au titre de l'éducation prioritaire	90 pts pour 1 ou 2 ans 190 pts pour 3 ans 230 pts pour 4 ans 300 pts pour 5 à 7 ans 500 pts pour 8 ans et +	Vœux ETB, COM, GEO, DPT, ACA
ETB NON PRÉCÉDEMMENT CLASSE APV - Rep + et relevant de la politique de la ville - Rep	320 pts 5 ans et + 190 pts 5 ans et +	Vœux ETB, COM, GEO, DPT, ACA

2. Demandes au titre de la situation personnelle ou administrative.

RÉSIDENCE DE L'ENFANT	50 pts forfaitaires + bonification enfant à charge au 01.09.2017	Vœux COM, GEO, ZRE, DPT, ZRD, ACA, ZRA
STABILISATION T.Z.R si ancienneté dans la Z.R ≥ 4 ans au 31.08.2017		
- Ancienneté > 4 ans et < 8 ans	50 pts 120pts 180pts	Vœux ETB, COM Vœux GEO Vœux DPT, ACA
- Ancienneté > 8 ans	100 pts 200 pts 300 pts	Vœux ETB, COM Vœux GEO Vœux DPT, ACA
MESURE DE CARTE SCOLAIRE EN 2017		correspondant au poste supprimé.
- En établissement	1500 pts	Vœux ETB, COM, DPT, ACA
- En Z.R	1500 pts	Vœux ZRE, ZRD, ZRA
MESURE DE CARTE SCOLAIRE ANTÉRIEURE A 2017		si agent réaffecté en dehors de vœux exprimés.
- En établissement	1500 pts	Vœux ETB, COM, DPT
- En Z.R	1500 pts	Vœux ZRE, ZRD
RÉINTÉGRATION	1000 pts	Vœux DPT, ACA ou ZRD, ZRA correspondant à l'affectation précédente.
DÉTACHEMENT uniquement lors de la première affectation définitive dans le corps d'accueil.	1000 pts	Vœux DPT, ACA ou ZRD, ZRA correspondant à l'affectation précédente.
STAGIAIRE 2016-2017		
- Ex-contractuels et ex-titulaires d'un autre corps de fonctionnaire du MEN.	75 pts	Vœu n°1
- Autres stagiaires du 2 nd degré public du MEN et COPsy	50 pts	Vœu n°1 valable une fois sur une période de 3 ans.
SPORTIF DE HAUT NIVEAU	50 pts par année successive d'affectation provisoire (durée maxi = 4 ans)	Vœux DPT, ZRD, ACA, ZRA

RECONVERSION avec VALIDATION

1^{ère} affectation à titre définitif dans la nouvelle discipline

1500 pts

Vœux ETB, COM, DPT, ACA, ZRE, ZRD, ZRA correspondant à la dernière affectation définitive dans l'ancienne discipline.

+ 100 pts forfaitaires
+ 150 pts forfaitaires
+ 200 pts forfaitaires

Vœux ETB, COM
Vœux GEO
Vœux DPT

MOBILITÉ DISCIPLINAIRE

uniquement si reconversion ou contrat DIFOR.

Au cours des 5 années scolaires précédant la rentrée 2017

20 pts par année de service effective (maxi = 100 pts)

Tous vœux.

Professeur agrégés

DEMANDE d'AFFECTION en lycée

100 pts
150 pts
200 pts

Vœux ETB (lycée)
Vœux COM, GEO (lycées)
Vœux DPT, ACA (lycées)
Sauf disciplines enseignées qu'en lycée

3. *Eléments communs pris en compte dans le classement.*

ANCIENNETÉ de SERVICE

Au 31.08.2016 ou au 01.09.2017 si classement ou reclassement

- Échelon Classe normale

- Échelon Hors classe

- Échelon Classe exceptionnelle

21 pts forfaitaires
du 1^{er} au 3^{ème} échelon
+ 7 pts par échelon

49 pts forfaitaires
+ 7 pts par échelon
98 pts pour les agrégés
ayant 2 ans d'ancienneté
dans l'échelon 6

77 pts forfaitaires
+ 7 pts par échelon
(maxi 98pts)

Tous vœux.

ANCIENNETÉ de POSTE

Affectation situation appréciée au 31.08.2017

- Stagiaire

- Stagiaire ex-titulaire

- Titulaire

0 pt

10 pts forfaitaires

10 pts par année
+ 10 pts si SN accompli
immédiatement avant une 1^{ère}
affectation titulaire
+25 pts par tranche de 4
ans d'ancienneté dans le
poste.

Tous vœux.

Total Barème

Avant de formuler vos vœux, il est conseillé de lire *l'arrêté rectoral du 24 février 2017.*
Mouvement national à gestion déconcentrée Rentrée 2017 phase INTRA ACADÉMIQUE

Calendrier

- **Saisie des vœux** du jeudi 16 mars à 12h au mardi 4 avril 2017 à 12h via SIAM par I.PROF.
- **Date limite de dépôt des dossiers au titre de la loi du handicap** le mardi 4 avril 2017 auprès du Docteur CHOULOT.
- **Date limite de retour des confirmations de demande de mutation intra au Rectorat** le mercredi 12 avril 2017 (possible candidats zone C, le mardi 18 avril 2017).
- **1^{er} Affichage du barème intra sur SIAM** du vendredi 5 mai au vendredi 12 mai 2017.
- **2^{ème} Affichage du barème intra sur SIAM** du mercredi 17 mai au lundi 22 mai 2017.

**CAPA MVT INTRA
AC-BESANCON
A partir du jeudi 15 juin 2017**

